

# Etude Qualité de l'air sur la zone industrialo- portuaire Estuaire de l'Adour menée par la CAPB et l'ATMO Nouvelle Aquitaine

► Le 22/03/19



Communauté  
D'AGGLOMERATION  
**PAYS BASQUE**  
**EUSKAL**  
HIRIGUNE  
Elkargoa

# Contexte de l'étude



Un partenariat CAPB/ATMO Nouvelle Aquitaine travaillé en 2018 qui se concrétise au budget 2019 :

- La CAPB est compétente via sa compétence « Protection et mise en valeur du cadre de vie et de l'environnement »
- Elle est adhérente à l'ATMO Nouvelle Aquitaine, et représentée au CA par Marie-Ange THEBAUD, élue communautaire en charge de la Qualité de l'air, du Bruit, du patrimoine naturel et de la Biodiversité
- Elle a participé et suivi l'Etude de Zone portée par ce SPPPI Estuaire de l'Adour

# Les mesures réalisées via le partenariat

- La mesure des particules **en continu** via deux laboratoires mobiles, l'un en rive gauche, l'autre en rive droite (4\*3 mois)
  - Pris en charge par l'ATMO (pour la collectivité adhérente)
  - Démarrage en mai 2019



Figure 3 : laboratoire mobile pour la mesure des particules en continu

- Des mesures complémentaires financées par la CAPB:
  - Via 8 jauges installées pour 12 mois: analyse des retombées totales et de 4 métaux
  - Via 10 tubes passifs: mesures BTEX, COV soufrés, H2S, NH3



Figure 4 : Jauges de prélèvements des retombées atmosphériques



Figure 6 : tube à diffusion passive

- Via l'analyse des lichens (15 prélèvements, recherche de 4 métaux)

# Calendrier

Pour les particules en continu, deux campagnes de mesures de 3 mois chacune seront réalisées :

- Une à l'été 2019 (autant que possible en dehors des périodes d'arrêt des industriels de la ZIP) : mi-mai à mi-août.
- Une à l'hiver 2019 : de décembre 2019 à février 2020.
- Le même protocole de mesures (2\*3 mois sur les deux rives en parallèle) sera renouvelé en 2020 (mars à mai 2020 puis septembre à novembre 2020) permettant ainsi de réaliser en tout 12 mois de mesures réparti sur 2 ans.

Retombées atmosphériques totales et métaux dans les retombées :

- 12 prélèvements mensuels par jauges soit une année de prélèvements (à partir de mi-mai 2019).

Mesures de COV, ammoniac et hydrogène sulfuré par tubes à diffusion passive :

- 1 mois de mesures à l'été 2019 puis 1 mois de mesures à l'hiver 2019.

# Budget

- Un budget total de 45 475€
- Dont 26 135€ pris en charge par la CAPB

ANALYSES et CONSOMMABLES		PU € net de taxes	TOTAL € net de taxes
Mesures des retombées totales et métaux par jauges	8 sites * 12 mois Pour 4 métaux	9 126 €	13 279 €
Mesures des métaux dans les lichens	15 prélèvements (Pour 4 métaux)	465 €	
Mesures des BTEX seuls par tubes passifs	10 sites * 2 * 15jours * 2 périodes + 4 blancs terrain (2 par période)	3 688 €	

+ Option : Mesures des COV soufrés par tubes passifs	10 sites * 2 * 15 jours * 2 périodes + 4 blancs terrain (2 par période)	4 180 €
--	--	---------

+ Option : Mesures du H <sub>2</sub> S par tubes passifs	10 sites * 2 * 15 jours * 2 périodes + 4 blancs terrain (2 par période)	3 568 €
--	--	---------

+ Option : Mesures du NH <sub>3</sub> par tubes passifs	10 sites * 2 * 15 jours * 2 périodes + 4 blancs terrain (2 par période)	5 108 €
---	--	---------

PARTIE PRISE EN CHARGE PAR ATMO NOUVELLE-AQUITAINE DANS LE CADRE DE L'ADHESION	TOTAL € net de taxes
4 * 3 mois de mesures automatiques Organisation, déplacements, mise en place des moyens de mesures, exploitation, rédaction des rapports	19 350 €